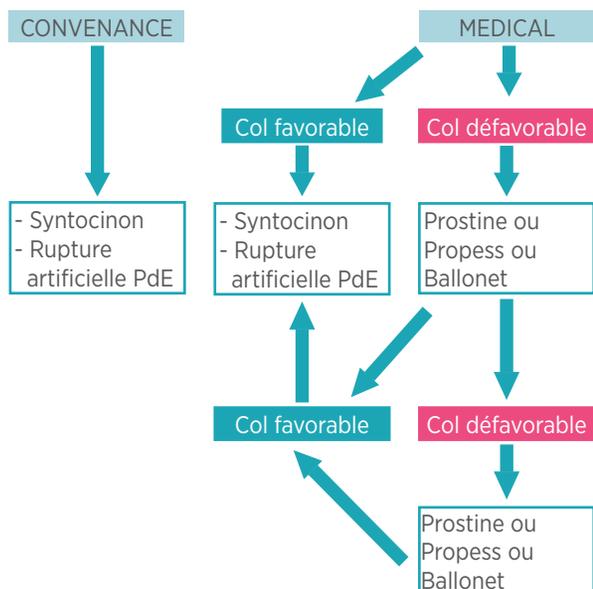


BALLONNET

Il s'agit d'une méthode mécanique de déclenchement. Votre gynécologue glisse une sonde fine et souple dans le col, en position gynécologique, à l'aide d'un speculum. A son extrémité se trouvent 2 petits ballons que l'on va gonfler d'eau, ce qui décolle les membranes et comprime le col, favorisant sa préparation. Il reste en place 12 à 24h. Soit il tombe spontanément, soit il sera dégonflé et le col réévalué. Lors de la pose, il est possible de ressentir une légère douleur au niveau du bas-ventre. Une fois posé, le ballonnet ne crée aucune douleur particulière excepté des contractions. Il peut survenir de petites pertes de sang sans gravité.



Dans tous les cas, si la situation évolue (perte des eaux, de sang, contractions importantes et douloureuses...), un CTG sera à nouveau effectué. Un déclenchement artificiel du travail peut prendre du temps, ne vous découragez pas, l'équipe est là pour vous accompagner.

Clinique Bohler

5, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
T +352 26 333-1
www.facebook.com/lapagedesparents
www.acteurdemasante.lu
www.hopitauxschuman.lu

RENSEIGNEMENTS UTILES

Service de maternité
T +352 26 333 9310

Service d'urgences / Polyclinique pédiatriques
T +352 24 68 55 40

Rendez-vous avec une consultante en lactation
T +352 26 333 9020

SITES UTILES

www.acteurdemasante.lu
www.sages-femmes.lu
www.santepublic.lu



DECLENCHEMENT ARTIFICIEL DU TRAVAIL

LE DECLENCHEMENT ARTIFICIEL DU TRAVAIL

Votre gynécologue vous a proposé, pour des raisons médicales ou à votre demande, un déclenchement artificiel du travail. Ce livret d'information a pour objet de vous détailler les différentes modalités envisageables. N'hésitez pas à en discuter avec votre médecin ou votre sage-femme qui répondront à vos questions éventuelles.

QU'EST-CE QU'UN DECLENCHEMENT ?

Le déclenchement consiste à provoquer des contractions de l'utérus pour induire le travail (c'est-à-dire le processus qui aboutit à l'accouchement). Il peut être nécessaire si, par exemple :

- vous avez dépassé le terme de plusieurs jours
- vous avez perdu les eaux depuis plus de 24h
- votre santé ou celle de votre bébé nécessitent d'anticiper l'accouchement
- vous ou votre médecin en fait la demande pour des raisons d'organisation, si les conditions sont réunies (déclenchement de convenance)

Normalement, en fin de grossesse, le col de l'utérus doit changer de consistance avant de se dilater, c'est la phase de « maturation du col » ; le travail commence ensuite. Pour déclencher l'accouchement, on agit tout d'abord sur le col. S'il est favorable, vous pourrez directement passer en salle d'accouchement. Si non, une maturation du col sera nécessaire par méthode médicamenteuse ou mécanique.

COMMENT VA SE PASSER VOTRE DECLENCHEMENT ?

Le jour prévu, vous vous présenterez à 06 :30 à la réception du pôle femme-mère-enfant des HRS (rarement, votre gynécologue vous demandera de vous présenter la veille). Il n'est pas possible de réserver à l'avance une chambre individuelle. En cas d'activité exceptionnellement importante en salle d'accouchement, le déclenchement devra peut-être être décalé de quelques heures à 24h, afin que toutes les conditions organisationnelles et de sécurité soient réunies. Vous et votre accompagnant serez accueillis en salle d'accouchement par la sage-femme qui prendra soin de vous, n'hésitez pas à lui faire part de vos interrogations et inquiétudes, elle veillera à respecter vos attentes dans les limites de votre sécurité et celle de votre enfant.

Dans un premier temps, une analyse d'urines, un enregistrement du cœur de votre bébé (CTG), la pose d'un cathéter combinée à une prise de sang, et un toucher vaginal seront réalisés, afin de déterminer la méthode de déclenchement la plus adaptée à votre situation.

SI VOTRE COL EST FAVORABLE

(raccourci, souple, 2 doigts de dilatation minimum) :

SYNTOCINON®

Une perfusion d'ocytocine sera débutée, qui vous donnera rapidement des contractions plus ou moins douloureuses selon les personnes, et la poche des eaux sera ouverte par la sage-femme dans les heures qui suivent. Selon votre choix, vous pourrez prendre ou non la péridurale. Vous resterez en salle d'accouchement, sous CTG, jusqu'à la naissance de votre enfant. Vous pourrez vous mobiliser, utiliser le matériel à votre disposition (ballon, bain de dilatation, corde de suspension ...) comme lors d'un accouchement spontané. Il vous est possible de boire et manger, avec l'accord de votre sage-femme. En principe, le déclenchement de convenance n'est possible que dans ce cas de figure.

SI VOTRE COL N'EST PAS FAVORABLE

(la préparation du col peut prendre 24 à 48h) :

Plusieurs méthodes de maturation sont possibles, votre sage-femme choisira la méthode la plus adaptée en accord avec votre gynécologue. Dans tous les cas, un cathéter veineux avec obturateur sera mis en place. Vous resterez en surveillance sous CTG en salle d'accouchement pendant 2h puis serez accompagnée dans votre chambre en attendant la prochaine évaluation du col ou le début du travail. Si vous en éprouvez le besoin, vous pourrez manger, boire, vous mobiliser, prendre une douche chaude, demander un ballon, un hotpack, des anti-douleur...

PROSTINE® 3mg

Il s'agit d'un comprimé de prostaglandines inséré au fond du vagin, derrière le col. Il agit pendant 6h. Après ce temps, une nouvelle évaluation de la maturation de votre col sera réalisée : le déclenchement se poursuivra par un nouveau comprimé, par une perfusion d'ocytocine ou par l'attente si la sage-femme pense que le travail commence. La Prostine® peut entraîner des contractions plus ou moins fréquentes et douloureuses selon les femmes. Des contractions rapprochées ne signifient pas forcément que le travail a réellement commencé, de même qu'aucune contraction ressentie ne signifie pas que le col ne mûrit pas. Un maximum de 2 comprimés de Prostine® est autorisé par 24h.

PROPESS®

C'est un tampon qui diffuse des prostaglandines de manière continue. Il est placé au fond du vagin et reste en place pendant 24h. Un CTG sera effectué toutes les 6h environ pour s'assurer du bien-être de votre bébé. Comme la Prostine®, le Propess® peut entraîner des contractions plus ou moins fréquentes et douloureuses selon les femmes. Des contractions rapprochées ne signifient pas forcément que le travail a réellement commencé, de même qu'aucune contraction ressentie ne signifie pas que le col ne mûrit pas. Au bout de 24h, le col sera réévalué afin de déterminer la suite du déclenchement.